



C.A DU 28 NOVEMBRE CONTRAT D'OBJECTIFS DÉCLARATION PRÉSENTÉE PAR LE SNETAA-FO & LA CGT EDUC'ACTION

Dans le cadre du projet d'établissement, certains personnels de l'établissement ont participé à l'élaboration du contrat d'objectifs qui va aujourd'hui être soumis au vote du CA. Pour autant, il ne nous est pas interdit de nous poser des questions sur l'intérêt d'un tel contrat.

En effet, les personnels de notre établissement ont toujours travaillé dans l'intérêt des élèves. Notre but a toujours été de permettre à nos élèves d'aller au maximum de leurs possibilités. Aussi n'avons-nous jamais attendu un quelconque contrat d'objectifs pour remplir nos missions.

De plus, dans ce contrat figurent de nombreux paramètres qui ne dépendent pas des personnels de l'établissement : moyens horaires (DGH), moyens financiers (LOLF & financement de la Région), nombre de personnels de la Région, équipement, maintenance de l'équipement informatique/numérique, mutation des personnels, CSP de la zone géographique de recrutement de nos élèves, orientation post troisième, etc.

Concernant la DGH, rappelons qu'elle ne répond que partiellement aux besoins de notre établissement. En effet, chaque année, au moment de l'élaboration du Tableau de Répartition des Moyens Donnés, nous sommes obligés de faire des choix : Quels enseignements se feront classe entière ou à effectifs réduits ? Faut-il donner davantage de moyens à la classe de 3^{ème} PREPAPRO que ceux prévus par les textes officiels et si oui, au détriment de quelle(s) classe(s) ? Aujourd'hui encore plus qu'hier, de nombreux élèves de notre établissement sont en très grande difficulté. Nous constatons d'ailleurs cette année une augmentation importante des actes d'incivilité et/ou de comportements inadaptés. Au-delà des problèmes de société que l'Ecole aura du mal à résoudre toute seule, nous savons qu'il est essentiel aujourd'hui de pouvoir travailler à effectifs réduits même au niveau Bac et dans toutes les disciplines.

C'est pourquoi, sans remettre totalement en cause le travail qui a été fait, et non par défiance envers notre équipe de direction, le SNETAA-FO et la CGT Educ'Action invitent tous les élus de ce CA à voter CONTRE ce contrat d'objectif.